

**1322 - Restructuration et réhabilitation  
de logements sociaux**

**Adaptation d'un logement à HAGUENAU  
pour des personnes en situation de handicap**

**Rapport n° CP/2012/921**

**Service gestionnaire :**  
Direction de l'habitat

**Résumé :**

Le présent dossier concerne la demande d'adaptation d'un logement HLM rue de la Torture à Haguenau afin de le rendre adapté pour des ménages adhérents à l'Association Française des Traumatisés Crâniens.

Le Département et Opus 67 ont signé le 6 décembre 2010 une convention de partenariat en vue de l'adaptation des logements à la perte d'autonomie et/ou au handicap.

Dans ce cadre, le Département apporte une subvention forfaitaire de 4 000 € pour l'adaptation de logement au handicap. Telle est la demande d'OPUS 67 pour un logement sis rue de la Torture à Haguenau pour des ménages adhérents à l'association française des traumatisés crâniens. Le coût d'adaptation s'élève à 7 133 € et il est proposé d'apporter une subvention de 4 000 € à cette opération.

Code de l'enveloppe budgétaire	Imputation M 52	Crédits prévus sur l'enveloppe (BP, DM, reports)	Crédits disponibles (non engagés)	Crédits proposés
35345	204-2041782-72	348 386,67 €	59 065,77 €	4 000,00 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

*La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide d'attribuer à OPUS 67 une subvention de 4 000 € pour l'adaptation d'un logement HLM situé rue de la Torture à Haguenau afin de le rendre adapté pour des ménages adhérents à l'Association Française des Traumatisés Crâniens.*

Strasbourg, le 19/11/12

Le Président,



Guy-Dominique KENNEL